

Appel à propositions Programme Marché Unique « Acheter social »

Echéance : 7 décembre 2022, à 17h

Thématiques	Economie – Affaires sociales
Référence	SMP-COSME-2022-BUYSOCIALB2BMARKET
Programme	Programme Marché Unique (SMP), Volet COSME (compétitivité des PME)
Objectif général	<p>Cet appel à propositions vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les actions qui améliorent le flux d'informations, la compréhension mutuelle et les perspectives d'apprentissage <u>entre les entreprises de l'économie traditionnelle et les entreprises sociales</u>, - <u>Promouvoir les partenariats locaux, régionaux ou nationaux engageant les entités de l'économie sociale et celles de l'économie traditionnelle</u> (telles que les fédérations, les fédérations sectorielles ou les organisations de soutien similaires) avec les autorités publiques afin de favoriser la création de marchés B2B « acheter social ». <p>Les partenariats soutiendront l'amélioration de la « préparation au commerce », c'est-à-dire l'habilitation des entités d'économie sociale à améliorer ou à adapter leurs capacités (par exemple, les compétences, la communication, la certification, les processus, les produits) et à renforcer leur attrait pour les entreprises ordinaires.</p> <p>Outre le renforcement des capacités commerciales des entités de l'économie sociale, cet appel vise à développer l'animation, la mise en relation et la communication, en encourageant les pratiques d'achat social sur les marchés locaux, régionaux ou nationaux. Les partenariats devront créer des initiatives et des actions pour rapprocher les entreprises traditionnelles et les entreprises de l'économie sociale.</p>
Type d'activités soutenues	<p>L'appel soutiendra les partenariats au niveau local, régional ou national afin de stimuler l'intégration des entités de l'économie sociale dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises classiques et de créer des marchés interentreprises « Acheter Social ». Les types d'activités suivants (liste non exhaustive) peuvent être mis en œuvre par des consortiums au niveau local, régional, national ou transnational :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Fournir une image de marque de l'économie sociale à l'intention des acheteurs professionnels dans des contextes locaux spécifiques ; 2. Mettre en place une plateforme en ligne centralisée « Acheter Social » qui permette de faire connaître l'offre des entreprises sociales ; 3. Fournir des services de mise en relation et de facilitation ;

	<ol style="list-style-type: none"> 4. Favoriser le dialogue entre les entreprises ordinaires locales et les entités de l'ESS pour promouvoir la coopération interentreprises ; 5. Sensibiliser les entreprises traditionnelles à la valeur ajoutée de l'économie sociale (par exemple, événements, vitrines, mise en réseau, communication, soutien aux relations publiques) ; 6. Mettre en place des événements spécifiques à un secteur ou à une activité pour présenter l'offre des entreprises de l'économie sociale et échanger sur les besoins des entreprises (par exemple, commerce de détail, emballage agroalimentaire, restauration, pharmacie, construction, nettoyage, aménagement paysager, maintenance, fabrication) ; 7. Aider à l'obtention de divers types de certifications et de normes nécessaires pour s'engager en tant que fournisseur, ainsi que diverses formes de services de vérification ; 8. Renforcer les capacités et conseils (tels que l'amélioration des processus, l'offre de produits et de services, les conseils financiers et juridiques, la communication et l'image de marque, l'informatique et la numérisation) ; 9. Offrir des services d'accompagnement et de mentorat pour le recrutement, le perfectionnement et la requalification des employés ; 10. Favoriser la collaboration et le partage d'expérience entre les membres les plus avancés et les moins avancés d'un consortium (par exemple, transfert de connaissances des communautés locales, régions ou pays les plus expérimentés vers les communautés locales, régions ou pays moins expérimentés).
Budget	Le budget total alloué au cofinancement de projets est estimé à 1,3 millions d'euros , avec une subvention maximale de 350 000 euros par projet (4 projets lauréats). Le taux de co-financement est de 90% du total des coûts éligibles, à l'exception du soutien financier aux tierces parties (100%).
Critères d'éligibilité	Les propositions doivent être soumises par un consortium de 5 à 10 participants provenant d'au moins 3 pays éligibles différents, parmi lesquels au moins une organisation de l'économie sociale par pays éligible, et au moins un réseau d'économie sociale ou association/fédération travaillant au niveau européen.
Calendrier	<p>Publication de l'appel : 29 septembre 2022</p> <p>Date limite de dépôt des candidatures : 7 décembre, à 17h</p>
Liens	<p>Appel à projets</p> <p>Guide détaillé de l'appel à projets</p> <p>Guide du programme Marché Unique</p>

Contact
Anna GRIMAULT
anna.grimaault@paysdelaloire.eu
0032 2 235 04 18